Les Baronnies Provençales
Projet de Parc naturel régional

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

N° 29-2008

L'an deux mille huit, le sept octobre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt neuf septembre, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés: 12
Pouvoirs : 0
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 12

Présents(es)

André AUBERIC,
Gérard AZIBI,
Marcel BAGARD,
Jean-Marie BERTRAND,
Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,
Pierre COMBES,
Gérard COUPON,
Bruno LAGIER,
Christine NIVOU,
Hervé RASCLARD,
Catherine VESPIER,

Pouvoirs :

Excusés(es)

Jean BESSON, Michèle EYBALIN, Dominique GUEYTTE, Nicolas ROSIN, Jean-François SIAUD, Michel TACHE

****

Objet : Action démonstrative : Bâtir une économie locale innovante de l'habitat en Baronnies Provençales – *Structuration et promotion de l'éco construction (2008/2009)*

Le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales a retenu la thématique de l'éco-construction comme l'un des axes de développement économique du territoire.

Parallèlement à l'élaboration de son avant projet de Charte en 2009, le SMBP souhaite mettre en œuvre dès à présent des actions de sensibilisation à la nature et aux enjeux de l'éco-construction en direction des habitants, des élus et des entreprises du territoire. L'animation de ces actions sera conçue de manière à préparer les orientations et mesures à inscrire dans la Charte. La mobilisation d'un maximum de partenariats vise à favoriser les conditions futures de l'engagement des collectivités et des partenaires privés.

Le CEDER (Centre d'Etudes et de Développement des Energies Renouvelables), les Chambres des Métiers et de l'Artisanat de la Drôme Provençale et des Hautes Alpes, les CAPEB et la ville de Nyons ont été sollicités pour accompagner le SMBP dans la mise en œuvre de ce programme d'actions démonstratives présentées au Bureau.

Budget et plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
Agir sur la demande – volet 1 ***Partenariat CEDER***	■ *Préparation, animation, communication, conférences, débats sur le territoire*	4 000 €	**Région Rhône Alpes**	**12 000 €**
Agir sur la demande – volet 2 ***Partenariat CEDER, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, et les CAPEB***	■ *2 demi-journées de formation, et de sensibilisation – élus/secrétaires de mairies – outils de communications –* ■ *Réalisation, impression d'un guide A5 (32 pages quadrichromie, papier couché recyclé 115g, encre végétal, brochure à cheval), 2500 exemplaires + diffusion postale* ■ *Réalisation et diffusion d'un annuaire des professionnels*	1 500 € 7 000 € 4 000 €	**Région PACA** **Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales ; crédits inscrits au budget 2008)**	**6 000 €** **4 500 €**
Agir sur l'offre ***Partenariat CEDER, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, et les CAPEB***	■ *Préparation et animation de rencontres professionnelles, communication*	4 000 €		
Accompagner, promouvoir et rendre exemplaire le développement d'une zone d'activité nouvelle a Nyons ***Partenariat SMBP et Ville de Nyons***	■ *Conception et diffusion d'un document d'information et de valorisation*	2 000 €		
TOTAL		**22 500 €**		**22 500 €**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau autorise le Président à solliciter toutes subventions auprès des financeurs publics et donne mandat au Président pour signer les conventions avec les organismes concernés et tout acte relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits
Le Président
Hervé RASCLARD